

Communiqué de presse

PAQUET SOLIDARITÉ CLIMATIQUE : DES SIGNAUX MITIGÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Paris, le 22 septembre 2017 - Attendues depuis plusieurs semaines, les 1^{ères} mesures de soutien à la rénovation énergétique ont été annoncées par N. Hulot dans le cadre du paquet solidarité climatique. Coénove revient sur deux de ces annonces, le Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique (CITE) et le dispositif Coup de pouce CEE.

Concernant le CITE, sa prolongation à taux équivalent en 2018 et surtout son recentrage vers les travaux les plus performants en termes de gain d'énergie sont accueillis très favorablement par l'association.

Cette mesure avait d'ailleurs été formulée par Coénove dans sa plateforme de propositions lors de la campagne présidentielle ainsi que la transformation progressive du CITE en prime.

Le gisement d'économie d'énergie relatif au changement d'équipement est encore très conséquent dans le bâtiment. Bernard Aulagne, Président de Coénove rappelle que « 80% du parc reste à ce jour constitué de chaudières anciennes. Sachant que leur remplacement par une chaudière haute performance permet une baisse directe de 25% à 30% des consommations et consécutivement des émissions de gaz à effet de serre, il est essentiel de continuer à agir. La prolongation du CITE est donc un bon signal qui nous met sur la trajectoire d'un parc BBC rénové en 2050. »

En revanche, le dispositif Coup de Pouce CEE relatif au remplacement des chaudières fioul par une chaudière utilisant des énergies renouvelables suscite plus de réserves. Si le principe d'aller vers de moindres émissions de GES et un recours accru aux EnR est un but à atteindre, sa traduction dans cette mesure questionne. En effet les 3000€ envisagés ne paraissent pas adaptés à la situation, le coût des dispositifs EnR tel que les pompes à Chaleur étant sensiblement plus élevés. Pour Bernard Aulagne, « même avec cette aide conséquente, le reste à charge pour les ménages demeurera important et ne permettra donc pas l'engagement de travaux. Il nous semble qu'il aurait été plus efficace de viser les équipements ayant le meilleur ratio coût/bénéfice – à savoir les chaudières à haute performance – pour véritablement aider les ménages, tout en diminuant les émissions de GES ».

Ces premières mesures laissent donc un sentiment mitigé à l'Association Coénove qui compte bien continuer à formuler ses propositions pour faire avancer le débat.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche



nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour toute demande contacter A+ Conseils :

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 - 06 30 86 41 29

eni@aplusconseils.com

Christelle Alamichel

01 44 18 65 58 – 06 31 09 03 83

eni@aplusconseils.com